



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2e colloque Sport, mer et littoral

Loisirs sportifs en mer et sur le littoral : mieux connaître les usages et les usagers

14 - 16 décembre 2020

Cette deuxième édition du colloque Sport, mer et littoral est proposée sous la forme d'une série de 4 webinaires, consacrée à l'amélioration de la connaissance des sports et les loisirs en mer, sur le littoral français et dans les eaux territoriales.

Un patrimoine naturel marin exceptionnel, à découvrir et préserver

Présente dans tous les océans sauf l'Arctique, la France possède le deuxième espace maritime mondial, avec plus de 10 millions de km². Elle dispose ainsi d'un exceptionnel patrimoine naturel marin propice à la pratique des sports de nature et des sports nautiques.

Le *Baromètre sports et loisirs de nature en France* (2016) révèle plus de 34,5 millions de pratiquants de sports de nature (tout secteur confondu : terre, mer, eau, air), et estime à 11 millions le nombre de pratiquants occasionnels des sports nautiques, parmi lesquels plus d'un million est licencié auprès d'une fédération de sport nautique. Avec plus de 15 000 éducateurs sportifs professionnels et des milliers de bénévoles encadrant ces activités sportives et de loisir, les pouvoirs publics disposent d'un levier pour sensibiliser et éduquer une grande partie de la population française à l'écologie des milieux marins et côtiers, pour favoriser des comportements respectueux de ces milieux et développer la culture maritime des Français.

Répondre aux besoins et attentes des résidents et des touristes, favoriser un développement économique responsable, organiser la pratique de manière à limiter les incidences potentielles sur l'environnement, tels sont les objectifs des acteurs impliqués dans le développement maîtrisé des sports de nature dans les territoires littoraux.

Observer pour mieux planifier et gérer : des données à partager

Les données relatives à la pratique des sports de nature et aux pratiquants peuvent être collectées grâce à des méthodes ayant fait leur preuve, par exemple le comptage visuel, mais souvent chronophages. Désormais, l'utilisation des technologies numériques pour la collecte et le traitement des données ouvre des perspectives d'exploitation inédites. Imagerie aérienne, objets connectés, réseaux sociaux, peuvent devenir sources de données quantitatives et qualitatives (fréquentation, vitesse, stationnement, incident, etc.) et fournir le matériau indispensable à la production d'analyses, dans le but d'accompagner la prise de décision en matière de préservation des milieux naturels, de sécurité des pratiques, de gestion des sites, etc.

Quels sont les besoins et les attentes en matière d'observation des gestionnaires et des décideurs impliqués dans la planification des pratiques de sports et loisirs en mer et sur le littoral ? Quels sont les méthodes et les outils d'observation existants ? C'est ce que le colloque Sport, mer et littoral doit permettre de définir collectivement.

Contact

École nationale de voile et des sports nautiques

David Rontet

Chargé de mission Sport Mer Littoral

06 02 15 51 61 / david.rontet@envsn.sports.gouv.fr





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Un réseau d'acteurs multidisciplinaire, un intérêt commun !

Le colloque Sport, mer et littoral repose sur une collaboration fructueuse entre les universitaires qui apportent des connaissances fondamentales pour gérer durablement les territoires et les activités, les services de l'État, les gestionnaires d'aires marines protégées et les têtes de réseaux nationaux, qui agissent sur les politiques nationales du sport, de l'environnement, de la cohésion des territoires, du tourisme et de la mer.

Souhaitons que cette série de webinaires offre un temps de partage de connaissances entre des équipes travaillant dans les espaces marins, montagnards, urbains et ruraux. Qu'ils leur permettent de s'enrichir des retours d'expériences sur différentes approches, méthodes et technologies.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mise œuvre de politiques nationales et territoriales ambitieuses qui visent le développement harmonieux et durable des territoires littoraux français tout en préservant les milieux naturels.

Un évènement organisé et proposé par l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSAN), l'Office français de la biodiversité (OFB), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), le Pôle ressources national sports de nature du ministère chargé des Sports et le Groupement d'intérêt scientifique HomMer.

Programme

Besoin de connaissances relatives aux sports et loisirs en mer ? De la collecte de données à la prise de décision pour gérer, planifier et protéger les milieux marins

Comment accompagner la conception, la gestion et le suivi des politiques publiques pour un développement maîtrisé des sports de nature en mer et sur les littoraux français ?

Lundi 14 décembre 2020, de 14 à 16 h 30 - [S'inscrire au webinaire 1](#)

Analyse d'images, méthodes et outils d'observation des pratiques sportives de nature (1)

Les apports de l'imagerie aérienne et de la caméra. Quelle utilisation pour la gestion ?

Mardi 15 décembre 2020, de 10 à 12 h - [S'inscrire au webinaire 2](#)

Objets connectés, méthodes et outils d'observation des pratiques sportives de nature (2)

Comment utiliser les objets connectés pour récolter des données sur les usages de sports et loisirs en mer et sur le littoral ?

Mardi 15 décembre 2020, de 14 à 16 h - [S'inscrire au webinaire 3](#)

Rôle du pratiquant de sport de nature dans le recueil, l'analyse et l'exploitation des données

Comment motiver les pratiquants à transmettre de l'information pour alimenter les outils de planification, de gestion et de suivi des politiques publiques ? Dans quel cadre juridique ?

Mercredi 16 décembre 2020, de 10 à 12 h. [S'inscrire au webinaire 4](#)

Rendez-vous sur la page de l'évènement <https://www.sportsdenature.gouv.fr/sport-mer-littoral-2020> et accéder à toutes les ressources

Contact

École nationale de voile et des sports nautiques

David Rontet

Chargé de mission Sport Mer Littoral

06 02 15 51 61 / david.rontet@envsn.sports.gouv.fr

